

Conservation des plantes messicoles

Les plantes messicoles, qu'és aquò ?

Les plantes messicoles désignent les plantes **habitant les moissons**. Plus généralement, ce sont les plantes dont la présence est plus ou moins fortement liée aux cultures de céréales.

Pour le grand public, ce sont des **"mauvaises herbes"**.

Les espèces messicoles les plus connues sont le **coquelicot**, le **bleuet**, la **nielle des blés**...



Echinaria capitata
Saint-André-de-Vézines (12)



Bunias erucago
Millau (12)



Consolida hispanica
Millau (12)



Bifora radians
Millau (12)



Bupleurum rotundifolium
La Roque-Ste-Marguerite (12)



Gagea pratensis
Saint-Jean-et-Saint-Paul (12)



Agrostemma githago
Millau (12)

Des espèces en régression en France, pourquoi ?

Depuis 40 ans, les plantes messicoles sont devenues **de moins en moins fréquentes en France**.

La raison principale est la **modernisation des pratiques agricoles** :

- recherche de céréales plus productives,
- élimination des mauvaises herbes,
- changement des rotations...



Adonis annua
Causse du Larzac, Millau (12)

Un programme régional

Le **Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées** se préoccupe de la sauvegarde de ces espèces en régression. Ainsi, depuis 2005, il est à l'initiative d'un **programme** pour la conservation des fleurs sauvages des cultures en Midi-Pyrénées, afin :

- d'**améliorer les connaissances** sur ces plantes,
- de **conserver la richesse** existante, sur place et en récoltant les graines des espèces les plus menacées,
- de **transmettre les connaissances** à leur sujet.

Différentes structures sont partenaires du programme, en particulier les **Parcs naturels régionaux**.

Qu'en est-il du Parc naturel régional des Grands Causses ?

Le Parc naturel régional des Grands Causses se révèle être la région **la plus riche** en plantes messicoles de Midi-Pyrénées. Il a donc une responsabilité toute particulière dans la conservation de cette **biodiversité "cultivée"** et fragile, en la faisant connaître aux agriculteurs, acteurs de leur maintien.

... Pour que perdurent les champs multicolores !



Consolida orientalis
Causse du Larzac, Millau (12)



Cultures
Saint-Jean-et-Saint-Paul (12)



Cultures
Saint-André-de-Vézines (12)

Ce programme est financé par la Région Midi-Pyrénées, l'État et l'Europe.